



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 73739

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur la situation préoccupante des établissements médico-sociaux du Pas-de-Calais, dans le secteur enfance. C'est ainsi que 500 enfants et adolescents sont, soit en attente d'un accueil, soit ne bénéficient pas d'un accueil adapté. Ils restent, soit en attente, soit en sursis dans les établissements ou s'orientent vers la Belgique. Deux problèmes sont particulièrement cruciaux dans le Pas-de-Calais : enfants et adolescents polyhandicapés ; enfants et adolescents présentant des troubles du comportement : un seul IRP (45 places). Il lui demande les perspectives de son action ministérielle pour apporter de réelles solutions aux enfants en créant les structures adaptées et en révisant les agréments des structures existantes avec des moyens financiers correspondants.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73739

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1211